



Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Présenté par Marilyn Evans de Parents Aware
Le 5 février 2021

Parents Aware est un organisme communautaire situé en Ontario, au Canada, dont la mission consiste à aider tous les parents à relever le défi d'élever leurs enfants et leurs adolescents dans un monde saturé de médias.

Parents Aware se préoccupe tout particulièrement des risques sociaux, émotionnels et sanitaires associés à l'exposition précoce et répétée des enfants à la pornographie en ligne. Notre mission consiste à fournir de l'information, des outils et des ressources afin d'aider les parents à prendre conscience de ces risques et à acquérir les compétences de communication nécessaires pour entretenir des conversations ouvertes et franches avec leurs enfants et leurs adolescents sur la pornographie, le sexe et l'intimité.

Parents Aware soutient la position selon laquelle la pornographie est une question de santé publique. parentsaware.info

En tant que fondatrice et directrice de Parents Aware, je suis heureuse de pouvoir présenter mes réflexions et recommandations au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Le moment est venu d'effectuer un examen approfondi des pratiques commerciales de MindGeek, car ce serait important pour la santé et le bien-être de nos enfants. De récentes enquêtes menées par Visa et MasterCard, entre autres, ont révélé ce que les victimes, les défenseurs et les consommateurs de pornographie eux-mêmes savent depuis de nombreuses années : MindGeek distribue sciemment des images et des vidéos de mineurs participant à des activités sexuelles non consenties et en tire profit. Ce contenu est téléversé et hébergé sur les différents sites Web pornographiques de MindGeek, dont Pornhub.com.

Le point de vue des parents

Il est important que les voix des parents puissent être entendues des membres du Comité. Les parents sont les principaux intéressés dans ce débat. Il s'agit de la première génération de parents qui doivent préparer leurs enfants à naviguer dans une culture médiatique aussi

imprégnée d'hypersexualisation et de violence sexuelle – une culture que MindGeek vise à normaliser et à commercialiser à titre de contenu grand public¹ au moyen de son site Web phare, Pornhub.

Ce sont nos enfants qui sont exploités quotidiennement par MindGeek et ses sites Web. Ce sont nos enfants qui subissent les dommages collatéraux des pratiques immorales de MindGeek.

Le fardeau de la responsabilité

On suppose souvent que la responsabilité de la santé et de la sécurité des enfants, en particulier en ce qui concerne la sécurité en ligne, incombe uniquement aux parents. Cependant, en cette ère numérique, on attend des enfants et des adolescents qu'ils soient présents en ligne pour effectuer leurs travaux scolaires, interagir avec leurs pairs et même communiquer avec leurs parents et d'autres adultes. Les méthodes modernes de communication exigent qu'Internet soit omniprésent et fasse partie intégrante de la vie d'un enfant dès son plus jeune âge. Aujourd'hui, un internaute sur trois est âgé de moins de 18 ans².

Internet s'est taillé une place qui rivalise avec bon nombre de nos services publics. Nous confions au gouvernement la responsabilité de réglementer et de rendre nos services publics accessibles à tous, et celui-ci assume largement cette responsabilité. Aussi bien que possible et dans la mesure où la technologie le permet, nous pouvons avoir l'esprit tranquille sachant que nous avons accès à de l'eau potable à la maison ou à une alimentation constante et fiable en électricité pour faire fonctionner tous nos appareils. Donc, à ce point-ci de notre histoire en tant que société, il est raisonnable d'également demander à nos élus de s'acquitter de leur mandat législatif en protégeant nos citoyens les plus vulnérables des préjudices mentaux, émotionnels et potentiellement physiques qui sont parfois associés à la pornographie.

Les sociétés telles que MindGeek doivent être tenues responsables des pratiques et actions commerciales (ou inactions) qui permettent la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants non seulement aux adultes qui visitent leur site, mais aussi aux mineurs qui pourraient avoir accédé à ce type de contenu par mégarde³.

Le public le plus engagé en ligne.

Dans la déclaration de MindGeek au Comité, on mentionnait le fait que Pornhub enregistre 4 millions de séances d'utilisateurs uniques chaque jour, et ce, uniquement au Canada, tout comme on soulignait que cela équivaut à plus de 10 % de la population *adulte* du Canada. La déclaration ne précise pas combien de ces utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans. Les résultats d'une enquête menée par le British Board of Film Classification (BBFC) en 2019 révèlent que 66 % des jeunes âgés de 14 à 15 ans ont déclaré avoir visionné de la pornographie et que les garçons âgés de 14 à 16 ans étaient les plus susceptibles d'en

¹ <https://awario.com/blog/pornhub-case-study-marketing/>

² Livingstone, Sonia; Byrne, Jasmina; Carr, John (2016). « One in Three: Internet Governance and Children's Rights », *Innocenti Discussion Papers*, n° 2016-01, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence <https://www.unicef-irc.org/publications/795-one-in-three-internet-governance-and-childrens-rights.html>.

³ [https://www.jpedhc.org/article/S0891-5245\(19\)30384-0/fulltext](https://www.jpedhc.org/article/S0891-5245(19)30384-0/fulltext).

consommer quotidiennement⁴.

Dans le cadre de son témoignage devant ce comité, Serena Fleite confirme que les jeunes peuvent être à la fois des utilisateurs et des créateurs de pornographie. Lorsque Serena a enregistré une vidéo intime d'elle-même et l'a envoyée à son petit ami, la vidéo a ensuite été diffusée sur Pornhub sans son consentement et à son insu. Soulignons que ce n'est pas un adulte qui l'a informée de la présence de la vidéo sur Pornhub, mais bien ses camarades de classe de 7^e, 8^e et 9^e années qui lui ont dit que la vidéo circulait sur Internet.

MindGeek se présente souvent comme une société de divertissement pour adultes. Cependant, dans la pratique, ils perpétuent une culture d'exploitation chez les jeunes. Et plutôt que de fournir une plateforme où l'âge des utilisateurs est vérifié afin de permettre aux adultes de publier des échanges consensuels entre adultes, ils distribuent à d'autres mineurs de la pornographie juvénile téléversée par des mineurs – du matériel qui est également facilement accessible par tous les visiteurs du site Web, lequel ne vérifie pas l'âge.

Risques pour la santé des jeunes

La facilité d'accès est la raison première pour laquelle les enfants sont exposés à la pornographie. Les résultats de nombreuses études indiquent que la première exposition d'un enfant à la pornographie est le plus souvent involontaire⁵. La National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC) estime que les enfants sont autant susceptibles de tomber par mégarde sur du contenu pornographique en ligne que d'en rechercher délibérément⁶. Dans le monde hors ligne, nous faisons de grands efforts pour protéger les enfants du matériel hautement sexuel. Par exemple, en plaçant les magazines pour adultes derrière des écrans opaques ou en limitant l'accès aux films classés 18 ans et plus. En revanche, MindGeek diffuse librement du matériel extrêmement sexuel (affichant notamment des actes sexuels violents, racistes, misogynes, fétiches et non consensuels) à toute personne ayant accès à Internet, quel que soit son âge.

Le Dr Don Hilton, neurochirurgien, explique que le cerveau réagit à la pornographie de la même façon qu'à une drogue illicite. L'exposition fréquente et répétée à la pornographie restructure le cerveau et renforce les nouvelles voies neuronales. Plus un individu regarde de la pornographie, plus son cerveau s'attend à recevoir et se met à désirer davantage de matériel (souvent extrême) au fil du temps⁷. Les jeunes sont tout particulièrement vulnérables à la pornographie, car pendant l'adolescence, le centre du plaisir fonctionne à plein régime, alors que le cortex préfrontal (fonctionnement exécutif) est encore en cours de développement⁸. Si l'on ajoute à cela une curiosité naturelle et parfaitement normale pour la sexualité, il n'est pas surprenant que MindGeek ne se soit pas pressé de bloquer l'accès à ses sites aux mineurs.

Vidéo : [[Le Dr Don Hilton explique l'effet de la pornographie sur le cerveau](#)] (en anglais)

⁴ <https://www.bbfc.co.uk/about-us/news/children-see-pornography-as-young-as-seven-new-report-finds>

⁵ [https://www.ipedhc.org/article/S0891-5245\(19\)30384-0/fulltext](https://www.ipedhc.org/article/S0891-5245(19)30384-0/fulltext)

⁶ <https://www.bbc.com/news/education-32115162>

⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=wZinMWGMdqU>

⁸ <https://rewardfoundation.org/brain-basics/adolescent-brain/>

Les parents doivent réparer les pots cassés

Sur le plan de la mise en marché, MindGeek se présente en tant qu'entreprise de technologie exploitant des sites Web qui proposent des divertissements pour adultes. Pendant ce temps, les parents doivent réparer les pots cassés lorsque leurs enfants en subissent les dommages collatéraux – non seulement les victimes dont les images apparaissent sur le site (comme Serena), mais aussi tous les jeunes (comme les camarades de classe de Serena) qui ont été conditionnés à accepter la pornographie comme un élément normal de leur enfance. Considérez les conséquences dévastatrices que subissent les familles. Voici quelques-uns des commentaires formulés par certains des parents que j'ai interviewés aux fins de mon témoignage.

[TRADUCTION]

[Notre première solution a été d'en discuter, de bloquer l'accès à Internet pendant un certain temps et d'établir un plan de match pour aider notre enfant. Nous pensions que ce serait suffisant. Mais nous ignorions les envies que la pornographie avait fait naître chez notre fils.] – enfant de 12 ans

[J'ai remarqué que ma fille était anxieuse et repliée sur elle-même depuis plusieurs jours. Je l'ai finalement convaincue de se confier. Elle m'a dit avoir vu quelque chose de vraiment mal sur son iPad. Lorsque j'ai consulté l'historique des recherches, j'ai découvert qu'elle avait été exposée à de multiples reprises à des images sexuelles d'enfants. J'avais le cœur chamboulé. Pas étonnant qu'elle ait été terrifiée!] – enfant de 10 ans

[Mon père avait une réserve de magazines à la maison pendant mon enfance, alors je croyais être à l'aise à l'idée que mon fils regarde de la pornographie. Par contre, je ne m'attendais pas à ce qu'il soit exposé à ce genre de pornographie. C'était bien pire que tout ce que j'aurais pu imaginer. Je n'avais pas de plan pour pareille situation.] – enfant de 12 ans

[Notre fils se masturbait jusqu'à sept (7) fois par jour et pensait constamment à s'exhiber. Jamais on n'avait vu un problème de cette ampleur (ni la police ni les conseillers scolaires).] – enfant de 13 ans

[Peu de temps après que notre fils a commencé à regarder de la pornographie, nous avons constaté des changements de comportement importants (accès de violence). Avec l'aide d'un thérapeute, nous avons appris que notre fils souffrait de TOC. La pornographie n'est pas à l'origine de son trouble, mais elle l'a aggravé.] – enfant de 13 ans

[Je n'ai jamais hésité à parler de pornographie à mes enfants [...] Il y a presque deux ans maintenant, des policiers se sont présentés à notre porte avec un mandat de perquisition. Lorsque la police a confronté mon fils, il a immédiatement admis ce qu'il avait fait. C'était des images de fillettes, de bébés même... des centaines [...] Avec le recul, je reconnais que certains comportements auraient pu nous mettre la puce à l'oreille quant à sa consommation de pornographie – il passait trop de temps dans la salle de bain avec son téléphone. Mais rien n'indiquait qu'il éprouvait de sérieux problèmes. Et certainement pas qu'il téléchargeait de la pornographie juvénile.] – jeune de 16 ans

Recommandations

- **Lancer une enquête complète** sur les pratiques et les protocoles de signalement de MindGeek (ou l'absence de signalement) en matière de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants depuis le lancement de leur entreprise. De même, poursuivre une enquête complète sur les plaintes déposées par des personnes dont l'image ou la ressemblance a été diffusée sans leur consentement sur des sites appartenant à MindGeek.
- **Tenir MindGeek pénalement responsable** de toutes les infractions qu'ils ont pu commettre en ce qui concerne leur défaut de signaler la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants et d'autres actes criminels conformément aux articles 162 et 163 du *Code criminel*, plus particulièrement la distribution de pornographie juvénile et la diffusion d'images intimes non consentuelles.

Diriger des initiatives mondiales visant à réduire la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne. Les résultats et les conclusions de l'enquête sur MindGeek pourraient établir un précédent en matière de responsabilité d'entreprise. Le Canada doit saisir cette occasion unique d'endiguer le flot de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants qui, jusqu'à présent, n'a fait l'objet de pratiquement aucun contrôle sur toutes les plateformes numériques actuelles.

Mettre en place un mécanisme de surveillance tiers pour toutes les initiatives visant à contrôler le contenu des plateformes et des sites Web de MindGeek. Les dirigeants de MindGeek ont démontré un manque de volonté à s'autoréglementer. La validité de tout engagement proposé par MindGeek en matière de sécurité doit faire l'objet d'un examen approfondi.

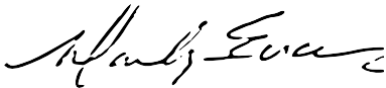
- **Adopter des mesures législatives ou leur apporter des modifications afin de mieux protéger les enfants dans l'espace numérique.** La législation visant à protéger la vie privée des particuliers et des entreprises ne doit pas risquer de porter préjudice aux enfants. Le gouvernement et les entreprises partagent la responsabilité en ce qui a trait à la protection des enfants contre l'exploitation en ligne, dont fait notamment partie le matériel d'exploitation sexuelle d'enfants.
- **Nommer un commissaire à la cybersécurité ou un organisme similaire** qui serait responsable de mettre en place un conseil de réglementation au Canada, lequel serait axé uniquement sur la protection de la santé et du bien-être des enfants dans l'espace numérique. Un internaute sur trois est âgé de moins de 18 ans. Il est clair que la vulnérabilité des enfants est actuellement exploitée en ligne. L'exemple de MindGeek démontre à quel point cette exploitation peut se produire.
- **Adopter des mesures législatives rendant obligatoire la mise en place de protocoles de vérification de l'âge sur tous les sites Web pornographiques** pour aider à réduire l'exposition indésirable et accidentelle des enfants à la pornographie. Un autre niveau de vérification de l'âge consiste à exiger des fournisseurs d'accès à Internet qu'ils filtrent les sites Web pornographiques par défaut. Les consommateurs

pourraient ainsi choisir d'accéder ou non à un contenu à autorisation restreinte.

- **Financer la recherche sur les méfaits de la pornographie.** Aux dires de MindGeek, plus de 4 millions de consommateurs au Canada visitent Pornhub quotidiennement. Il est donc impératif que nous comprenions clairement l'incidence de la pornographie sur la santé des personnes, des relations et de la société. Le Canada devrait contribuer à une base de données mondiale sur la recherche dans ce domaine.

Le gouvernement peut faire beaucoup pour soutenir les parents et contribuer à l'amélioration de la santé et de la sécurité des enfants sur Internet. Lancer une enquête sur MindGeek et tenir l'entreprise responsable de toute violation potentielle de lois par le passé constitue un premier pas louable. J'espère que mon témoignage éveillera les parlementaires à la nécessité d'aborder cette question d'un point de vue législatif. Le Canada a l'occasion de jouer un rôle de chef de file mondial sur le plan de la protection des enfants sur Internet.

Respectueusement,



Marlyn Evans
Directrice, Parents Aware